

## DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**OBJET :** Cotisations 2020

**REF. :** Délibérations du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 et du 13 février 2020

### E X P O S É

La Communauté de Communes verse, chaque année, des cotisations aux organismes dont elle est membre.

Par délibération en date du 5 janvier 2017, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux versements des cotisations, dans la limite des crédits inscrits au budget, approuvés par le Conseil Communautaire le 13 février 2020.

Pour l'année 2020, il vous est proposé d'approuver l'adhésion aux organismes figurant dans le tableau ci-dessous.

#### **Cotisations 2020 :**

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Montants 2020</b>
<b>TOURISME</b>	
Fédération Départementale Loire-Atlantique	50,00 €
Comité Régional du Tourisme	50,00 €
Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant	30,00 €
<b>AUTRES</b>	
Association des Maires de France 44 (AMF)	2 939,33 €
Assemblée des Communautés de France (ADCF)	4 806,80 €
AMORCE	647,00 €
Fédération des Marchés de Bétail Vif (FMBV)	15 105,48 €
CAUE – Loire-Atlantique Développement	640,00 €
<b>Totaux</b>	<b>24 268,61 €</b>

### D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'adhésion aux organismes mentionnés ci-dessus, pour l'année 2020,

Décision du Bureau n° 2020 – 07  
Finances

- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 5 mars 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20200310-210-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-03-2020

Publication le : 10-03-2020



Le Président,

Alain HUNAUT

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le cinq mars, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
Mme. Jeannette BOISSEAU		X
M. Rudy BOISSEAU		X
Mme Catherine CIRON		X
Mme Michelle COCHET	X	
Mme Valérie COUÉ		X
M. Bruno DEBRAY	X	
M. Bernard DOUAUD	X	
M. Alain DUVAL	X	
M. Jean GAVALAND	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Serge HÉAS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
M. Noël JOUAN		X
M. André LEMAITRE	X	
M. Jean LOUËR	X	
M. Michel POUPART		X

AR-Préfecture

044-200072726-20200310-210-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-03-2020

Publication le : 10-03-2020



Le Président,

Alain HUNAUT